

16 LE PROGRAMME ANTI-SOCIAL  
DE LA DROITE POUR 2017

LA  
SUPPRESSION  
DU  
TIERS-PAYANT

CE QUE VEUT FAIRE LA DROITE

Pour que les Français ne renoncent plus à se soigner parce qu'ils n'ont pas les moyens d'avancer les frais, la gauche a adopté le tiers-payant généralisé. Déjà mis en place pour les patients couverts à 100% par l'assurance maladie, il sera un droit effectif pour tous à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

C'est une avancée sociale majeure. Mais la droite n'en a cure. **Si elle revient au pouvoir, elle annonce qu'elle supprimera la généralisation, au nom des économies qu'elle veut faire et pour « responsabiliser » les patients.**



▶ Pourtant, **cette suppression est non seulement injuste, mais contre-productive.**

POUR VOUS CE SERAIT



▶▶ UN ACCÈS  
AUX SOINS PLUS DIFFICILE

▶ Repousser encore et encore les soins pour des raisons financières :



AVANT 2012

26% DES FRANÇAIS

DÉCLARAIENT RENONCER À SE RENDRE  
CHEZ LE MÉDECIN, FAUTE D'ARGENT

▶ Renoncer à la consultation chez un spécialiste, par crainte de devoir assumer seul le dépassement d'honoraire.



▶ Des urgences engorgées, puisqu'elles restent le dernier ressort pour les malades qui n'ont pas les moyens de consulter : 24% des Français évoquent l'absence de frais à avancer pour justifier leur choix d'aller aux urgences.



▶▶ DES INÉGALITÉS RENFORCÉES  
POUR L'ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ

▶ En France, à 35 ans, un cadre peut encore espérer vivre 34 ans sans problème sensoriels et physiques. **Pour un ouvrier, cette espérance de vie est réduite à 24 ans.**

▶ En France, le **taux de mortalité évitable des hommes** était de 92,2 pour 100 000 habitants, contre 40,1 pour la Suède et 55,8 pour le Royaume-Uni. En effectuant un diagnostic précoce, en suivant correctement les maladies chroniques, on peut améliorer l'état de santé de tous, et en particulier des plus fragiles. **Supprimer la généralisation du tiers-payant, c'est maintenir, voire accentuer, ces inégalités.**



## ILS L'ONT DÉJÀ TENTÉ

### ENTRE 2008 ET 2010

▶ L'espérance de vie sans incapacité est passée de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes.

➤ C'est une régression sans précédent.

### ENTRE 2002 ET 2012

▶ La droite a affaibli l'accès aux soins: elle a déremboursé certains médicaments, en instaurant des taxes rebaptisées «franchises» médicales, touchant en particulier pour les plus fragiles.

➤ Les bénéficiaires de l'aide médicale d'État (AME) se sont vus imposer une franchise de 30€, au mépris de leur santé et de celle des autres: des pathologies non traitées ou traitées trop tardivement présentent autant de risques épidémiologiques.

### ENTRE 2000 ET 2011

▶ Le niveau de dépassement d'honoraires a progressé de 38% à 56%.

### ENTRE 2004 ET 2011

▶ La part des dépenses de prises en charge par la sécurité sociale a régulièrement diminué, ne couvrant plus que 77,1% de celles-ci en 2011.

▶ CES COUPES BUDGÉTAIRES, CES NOUVELLES TAXES ET CES DÉREMBOURSEMENTS N'ONT MÊME PAS DIMINUÉ LE DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

AU CONTRAIRE  
ILS L'ONT AGGRAVÉ EN 2011  
LE DÉFICIT DU RÉGIME GÉNÉRAL  
DE LA SÉCURITÉ SOCIALE  
ÉTAIENT DE 17,4 MILLIARDS €



## CE QUE NOUS AVONS FAIT



▶▶ NOUS AVONS GÉNÉRALISÉ LE TIERS PAYANT À TOUS LES FRANÇAIS

Le patient n'aura plus à payer le professionnel de santé au moment de la consultation.

 15 MILLIONS DE FRANÇAIS EN BÉNÉFICIEUR DÉJÀ



▶▶ NOUS AVONS LEVÉ LES OBSTACLES QUI LIMITAIENT LES RECOURS AUX SOINS



95% DE LA POPULATION FRANÇAISE  
DISPOSE DÉSORMAIS  
D'UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

- ▶ la complémentaire santé d'entreprise a été généralisée. Elle profite à 4 millions de salariés.
- ▶ plus d'un million de personnes supplémentaires bénéficient de la CMU-C et de l'Aide à la complémentaire santé (ACS).
- ▶ pour les salariés en emploi précaire ou les retraités, le versement ou le chèque santé sont mis en place.



LA SÉCURITÉ SOCIALE  
REMBOURSE MIEUX LES SOINS

- ▶ 78,2% des dépenses de santé sont prises en charge par la sécurité sociale. La droite propose, elle, de redescendre à 73%.
- ▶ 1,4 millions de Français, bénéficiaires de l'ACS, ne versent aucune franchise.



LES SOINS SPÉCIALISÉS  
SONT PLUS ACCESSIBLES

- ▶ Le niveau de dépassements d'honoraires a diminué de 3 points en 2013.
- ▶ un Plan pour l'accessibilité des soins dentaires a été engagé.
- ▶ un tarif social pour les lunettes.



▶▶ NOUS AVONS REDRESSÉ LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

EN 2017 ILS DEVRAIENT ÊTRE QUASIMENT À L'ÉQUILIBRE